

CTL.-

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

/ ) ECRET N°96-600 du 24 Décembre 1996

Portant nominations à titre exceptionnel,  
militaire et étranger dans l'Ordre du Mérite  
du Bénin du Lieutenant-Colonel Daniel TAES  
et du Chef-d'Escadron Jean-Paul MARCHIONI,  
Assistants Techniques Français en fin de mission.

Le Président de la République,  
Chef de l'Etat,  
Chef du Gouvernement,  
Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,

- VU la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;  
VU la proclamation le 1er avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;  
VU la loi n° 94-029 du 03 juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin ;  
VU la loi n° 87-018 du 21 septembre 1987 portant création de l'Ordre du Mérite du Bénin ;  
VU le décret n° 96-128 du 09 avril 1996 portant composition du Gouvernement ;  
VU le décret n° 91-76 du 10 mai 1991 portant nomination de Monsieur Grégoire-Gilbert GBENOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;  
VU les décrets n°s 88-337 du 29 août 1988 et 89-221 du 15 juin 1989 portant nominations des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;  
VU l'extrait du relevé des décisions administratives prises par le Conseil des Ministres en sa séance du mercredi 10 juillet 1996 ;  
Après avis du Conseil de l'Ordre ;

DECRETE :

Article 1er : Sont nommés à titre exceptionnel, militaire et étranger dans l'Ordre du Mérite du Bénin au grade de Chevalier pour prendre rang à partir du 26 juillet 1996 ;  
les Officiers Français dont les noms suivent :

- Lieutenant-Colonel Daniel TAES
- Chef d'Escadron Jean-Paul MARCHIONI

./...